Trente-neuvième Année — N° 128 | UN NUMÉRO : 15 CENTIMES | MARDI 8 MAI 1894.

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. . . . Trois mois. . . 13 fr. 50. . . Six mois . . . 26 fr. . Un an. . . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . . Trois mois. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur-Propriétaire : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. — à PARIS chez MM. Havas, Laffite et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. — à BRUXELLES, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 7 MAI 1894

LES SOCIALISTES RÉVOLUTIONNAIRES
ET LA RELIGION

Les divers partis révolutionnaires socialistes possèdent de petits journaux destinés à leurs adhérents immédiats et dans lesquels on expose sans détours la vraie doctrine. Dans les journaux populaires, dans les meetings ouverts, on s'adresse à la foule et on est obligé de tenir compte des *préjugés* ordinaires d'un grand nombre de citoyens.

Or, un de ces *préjugés* ordinaires est le respect dû à la liberté de conscience. Les plus acharnés laïcisateurs ont toujours déclaré qu'ils respecteraient les croyances individuelles et qu'ils ne gêneraient pas les citoyens dans l'exercice de leur religion. Tout ce qu'ils demandent, c'est la suppression de tout privilège pour les cultes, et la soumission des choses religieuses au droit commun. C'est là une formule élastique; mais enfin elle implique encore un reste de libéralisme.

Les socialistes allemands, ceux qui, tels que M. Jaurès ou M. Guesde, essayent en France d'imiter la tactique de ces étrangers qui sont les véritables maîtres en organisation socialiste, ont toujours affirmé qu'ils n'étaient pas de systématiques ennemis de la religion et que, tout simplement, ils regardaient la religion comme une *affaire privée*.

La tactique est assez habile : mais il est des gens impatients qui n'aiment pas ces habilités.

On sait que le parti ouvrier socialiste révolutionnaire, que l'on désigne sous le nom parfois de parti allemanniste et qui est représentée au Conseil municipal de Paris par les citoyens Weber, Chausse, Faillet, etc., etc., à la Chambre par les citoyens Toussaint, Dejeante, Groussier, Fabérot, etc., est en ce moment-ci le plus radical de tous nos partis socialistes, et celui qui expose le plus franchement ses doctrines.

Or, le journal officiel de cette fraction socialiste, le *Parti ouvrier* fait un aveu très intéressant sous la signature du citoyen Renou. C'est dans le numéro du 1er mai publié sur papier rouge pour célébrer la nouvelle grande date prolétarienne. « Les réformes sociales, dit le citoyen Renou, forment un ensemble qui ne peut être disjoint. » Et après avoir énuméré quelques-unes de ces réformes parmi lesquelles nous remarquons celle-ci : « Armement général du peuple » ; il arrive à la dernière ainsi conçue ; « Interdiction d'exercer aucun culte basé sur la théologie » Il ne s'agit plus de suppression de prétendus privilèges, mais bien d'une interdiction pure et simple.

De plus, remarquez bien la formule, on ne dit pas :

« Interdiction de tous les cultes », mais bien de tous les cultes basés sur la théologie, c'est-à-dire de ceux qui admettent un Dieu personnel.

Le culte fétichique de la *Nature*; le culte idolâtrique de la *Raison*; le culte positiviste de l'*Humanité* seront sans doute autorisés.

Le parti ouvrier socialiste révolutionnaire est celui qui a gardé le plus complètement la tradition du gouvernement terroriste de 1793 et de la Commune de 1871. En 1793, on guillotinait les *calotins*, en 1871, on leur tirait dessus dans les rues de Paris comme à des lapins dans les bois.

Ces temps idylliques ont laissé des regrets vifs au cœur du citoyen Renou, et il fait des vœux pour les voir de nouveau fleurir.

J. F.

LE RENDEMENT DES IMPOTS

L'administration des finances vient de publier le rendement des impôts et revenus indirects ainsi que des monopoles de l'État pendant le mois d'avril 1894.

Les résultats accusent une moins-value de 3,378,800 fr. par rapport aux évaluations budgétaires et une augmentation de 6,272,800 fr. par rapport à la période correspondante de 1893.

Par rapport aux évaluations budgétaires, il y a plus-value sur : le timbre, 1,092,500 ; l'impôt de 4 0/0 sur les valeurs mobilières, 33,500 : les sucres, 1,162,000 ; les postes, 149,600 ; les téléphones, 60,800.

Les moins-values portent sur: l'enregistrement, 3,124,000 les douanes, 666,200; les contributions indirectes, 659,000; les sels, 83,000; les contributions indirectes (monopoles), 1 million 333,000; les télégraphes, 12,000.

Par rapport au mois d'avril 1893, il y a augmentation sur : l'enregistrement, 3,913,000; le timbre, 1,463,500; les contributions indirectes, 537,000; les postes, 221,600; les téléphones, 22,700.

Il y a diminution sur : l'impôt de 4 0/0 sur les valeurs mobilières, 776,000; les douanes, 146,000; les sels, 177,000; les contributions indirectes (monopoles), 98,000 ; les télégraphes, 107,000.

La mort du général Ferron

Lyon, 6 mai. — Nous avons dit que le général Ferron est mort cette nuit à minuit et demi.

Il avait été tour à tour combattant à Malakoff, et, lors du siège de Paris, organisateur et réformateur, quand, dans le ministère Rouvier, il fut mis en 1887 à la tête de l'armée en remplacement du général Boulanger.

C'est surtout comme tacticien et écrivain militaire que le général Ferron a révélé ses qualités.

Le général Ferron a publié des considérations sur le système défensif de la France et sur le système défensif de Paris, et, il y a peu de temps, une étude intitulée : *Instruction pour le combat*, avait réuni tous les suffrages de l'Europe militaire.

Ce travail traitant des formations de combat de l'infanterie avec les nouvelles armes, provoqua dans la presse spéciale allemande, notamment le *Militaer Wochenblatt*, et dans les journaux militaires russes, un concert d'éloges sans précédent.

Le général Ferron était grand-officier de la Légion d'honneur et décoré de la médaille militaire.

Sorti de l'école polytechnique et de l'école de Metz, il a fait sa carrière dans l'arme du génie. Colonel en 1878, chef d'état-major du général de Galliffet, sous-chef d'état-major général dans le ministère Campenon, général de brigade en 1882, général de division en 1886, ministre de la guerre du 30 mai au 30 novembre 1887, il avait en dernier lieu commandé le 18e corps d'armée à Bordeaux.

Membre du conseil supérieur de la guerre, il était de ce fait inspecteur général d'armée, et il était désigné pour commander en cas de guerre l'armée des Alpes.

La veillée du corps du général Ferron est faite par deux religieuses, quatre infirmiers militaires, le capitaine Bernard, son officier d'ordonnance, et le capitaine Chanzy, officier d'ordonnance du général Voisiu, gouverneur militaire de Lyon.

Lyon, 6 mai. — Mme Ferron, arrivée ce matin à quatre heures et demie de Paris, accompagnée du commandant Valton, aide de camp du général, a été reçue à la gare par le capitaine Bernard, qui lui a appris la triste nouvelle.

Très courageuse, la malheureuse veuve s'est fait conduire à la chambre mortuaire où le corps du général était gardé par des sœurs et des infirmiers militaires; elle a renvoyé tous ses aides et a voulu veiller seule son cher mort.

Le matin, à la première heure, les généraux Voisin, Faugeron, Zède, Godferoy de Linières etc. sont venus saluer Mme Ferron.

Le général Voisin proposait que les honneurs militaires fussent rendus à Lyon par toute la garnison, le général Ferron étant commandant en chef de l'armée des Alpes.

Le corps aurait été exposé dans une chapelle ardente à l'hôpital militaire. Mais Mme Ferron a décidé que les obsèques auraient lieu à Paris, où la famille possède un caveau. On s'est incliné devant sa volonté.

Le corps sera transporté cette nuit ou demain matin, sans cérémonie aucune, à la gare de Verraghe, et dirigé sur Paris.

Une note dans ce sens a été communiquée à la presse par le gouverneur militaire.

Des délégués de tous les régiments des 14e et 15e corps accompagneront le cercueil.

Le général repose toujours sur son lit à la chambre n° 10 de l'hôtel d'Angleterre. Il est en grande tenue de campagne, revêtu de l'uniforme qu'il portait le jour de l'accident. Sur le côté gauche du dolman sont épinglées la plaque de grand officier de la Légion d'honneur et la médaille militaire.

Les mains sont jointes sur la poitrine. Au cou, une cravate de ouate dissimule les ecchymoses résultant de la chute.

L'expression de la figure est douce. Le général semble dormir.

A côté du lit se trouvent deux tables sur lesquelles brûlent des candelabres. Les rideaux des fenêtres sont soigneusement tirés.

Un registre ouvert pour les visiteurs est couvert de signatures.

Paris, 6 mai. — Le général Borius, secrétaire général de la Présidence de la République, a adressé ce matin, à Mme Ferron, le télégramme suivant :

« Madame Ferron, Lyon,

» M. le président de la République apprend, avec un profond chagrin, le malheur qui vous a frappée, en privant l'armée d'un de ses chefs les plus distingués et la France d'un de ses meilleurs enfants.

» M. Carnot me charge de vous transmettre l'expression de sa douloureuse sympathie. » Borius. »

De son côté, le général Mercier, ministre de la guerre, a télégraphié au général Voisin, gouverneur militaire de Lyon. pour le prier d'exprimer à Mme Ferron sa douloureuse sympathie.

INAUGURATION
DE LA MAISON DU « PEUPLE FRANÇAIS »
A PARIS

Paris, 6 mai. — L'idée conçue depuis un an, par M. l'abbé Garnier, de fonder, à Montmartre, une Maison du Peuple, à laquelle seraient adhérentes les institutions ouvrières catholiques, s'est aujourd'hui réalisée. M. l'abbé Garnier a procédé ce matin à l'inauguration de ce bâtiment. Cette cérémonie a d'abord été précédée d'un pèlerinage du journal le *Peuple français* à la basilique du Sacré-Cœur, pèlerinage auquel près de cinq cents personnes ont pris part.

Tous les rédacteurs du *Peuple Français* se trouvaient présents à la cérémonie, où, pour la première fois, la nouvelle basilique voyait ce spectacle peu ordinaire d'un directeur de journal, entouré de toute sa rédaction, prononçant des paroles de consécration que la foule répétait, phrase par phrase, et à haute voix.

Le pèlerinage terminé, l'assemblée s'est dispersée par groupes et s'est rendue à la Maison du Peuple français, 26, rue Harmel; ce bâtiment comprend des bureaux affectés à un « secrétariat du peuple », à un économat domestique, à un bureau de placement gratuit. On y installera également une caisse de prêts gratuits qui sera alimentée par la libéralité des catholiques, ainsi qu'une clinique, qui depuis deux mois a commencé déjà à fonctionner et donne des soins, en ce moment, à quatre-vingts malades.

Là, M. Garnier, revêtu d'une étole, a exposé, dans une courte allocution, le but de son œuvre, qui est de faire connaître le Christ à l'ouvrier.

Il a ajouté que, durant sa campagne électorale, il avait pu constater que 10,000 personnes de ce quartier n'avaient pas encore été baptisées.

M. Garnier a ensuite béni l'édifice.

Le soir a eu lieu un punch d'honneur. Des discours ont été prononcés par MM. le vicomte d'Hugues, député; l'abbé Garnier, Edmond Turquet, Bouvalier et Dabry.

LES FÊTES DE JEANNE D'ARC
A ORLÉANS

(De notre envoyé spécial)

Orléans, 8 heures 30 m. — Les fêtes de Jeanne d'Arc ne commencent officiellement que demain lundi; mais, étant donné l'affluence considérable d'étrangers qu'ont amenés, 24 heures d'avance, à Orléans, les concours régionaux, on peut dire que déjà la ville est en fête, et la Pucelle, comme on appelle couramment Jeanne d'Arc ici, préside à toutes les réjouissances, qu'elles soient agricoles, industrielles ou scientifiques.

Il est impossible d'évaluer l'énorme quantité des visiteurs que ces cérémonies ont attirés dans notre ville et de se faire une idée de la foule qui s'écrase dans nos rues. Ainsi que l'a fort justement écrit M. le maire d'Orléans, les fêtes de Jeanne d'Arc sont véritablement *nationales* et l'on relègue au second plan tout ce qui ne s'y rapporte pas directement.

Les hôtels sont pleins, les maisons particulières débordent et malgré les précautions prises par la municipalité, qui a établi à l'Hôtel-de-Ville un bureau de logement à l'usage des étrangers, on paie une chambre quarante francs pour une nuit, et les repas à l'avenant. Bien des gens ont couché cette nuit à la belle étoile et il en sera de même jusqu'à la fin des fêtes. Il fait beau mais froid. Aussi les « sans asile » occasionnels se sont-ils organisés de leur mieux pour se garantir des rigueurs nocturnes.

L'archevêque de Lyon

Si Jeanne d'Arc est l'héroïne des fêtes d'Orléans, on peut dire que Mgr Coullié en est le héros. Partout et dans tous les mondes on ne parle que de Sa Grandeur et chacun se répand en éloges sur les vertus chrétiennes et l'inépuisable charité de l'administrateur apostolique actuel du diocèse d'Orléans. Tel est le titre qu'on donne ici à Mgr l'Archevêque de Lyon.

Mgr Coullié, descendu à l'évêché, y occupe, au premier étage, un appartement très simple où il ne reçoit absolument que ses intimes. Le vénérable prélat, qui avait demandé à ne pas être reçu officiellement à la gare, n'a rendu que peu de point de visites.

Hier matin, Sa Grandeur a célébré la sainte messe à l'église Saint-Paul, à la chapelle de Notre-Dame des Miracles. A une heure, elle a reçu les ecclésiastiques de la ville et du diocèse, et leur a adressé quelques paroles, sans faire aucune allusion aux poursuites que l'on sait. Mgr Coullié a visité ensuite l'exposition d'horticulture de la Société du Loiret. Reçu par le président, Monseigneur a parcouru l'exposition avec un véritable intérêt.

Il a interrogé les commissaires sur les origines de certaines plantes et a étonné les vieux jardiniers eux-mêmes par ses connaissances horticoles. Orchidées, roses, coléas, geraniums, pivoines, etc., Mgr Coullié a voulu tout voir et tout admirer.

Ce matin tous les journaux publient la note suivante communiquée par l'évêché :

« Nous sommes autorisés à dire que Mgr Coullié, désireux de voir tous les Orléanais s'unir dans une même pensée et un même élan pour célébrer les fêtes de Jeanne d'Arc, regretterait que, dans le but de lui donner des témoignages de respectueuse sympathie, on se livrât, à l'occasion de ces fêtes, à des manifestations publiques pouvant troubler cette union. »

Or, quel que soit le désir de sa Grandeur, on prévoit que des manifestations auront lieu. On le sait, on le dit partout et les autorités ne l'ignorent pas. Ces manifestations n'auront d'autre but que de protester contre les poursuites dont l'archevêque de Lyon est la victime et aussi contre l'inqualifiable et ridicule campagne que mènent contre l'administrateur apostolique du diocèse certains organes sectaires inspirés par les hauts dignitaires de la franc-maçonnerie.

L'aspect de la ville

La ville disparaît sous les fleurs, les oriflammes aux couleurs de Jeanne d'Arc (blanc et bleu) d'Orléans (rouge et jaune) et les drapeaux tricolores. C'est une profusion, une débauche, un déluge. Partout des écussons, des images, des statuettes de la Pucelle. Il faudrait citer toutes les rues, toutes les places, tous les cercles. L'effet est superbe.

Dans la cour de l'évêché on remarque une superbe statue en bronze, œuvre d'art signé : Chevallier.

La cathédrale magnifiquement décorée et enguirlandée est particulièrement admirée.

Les préparatifs faits pour les illuminations et les feux d'artifices promettent de véritables merveilles. Tous les Orléanais sans distinction d'opinion ont prêté leur concours à la décoration de la ville et le corps des officiers d'artillerie et d'infanterie en garnison ici ont, il faut le dire, donné le bon exemple.

En somme, toute la France est ici représentée par des envoyés de toutes les régions. Nous l'avons déjà dit, mais on ne saurait trop insister sur le caractère véritablement national des fêtes de Jeanne d'Arc.

L'affluence des visiteurs

Orléans, 40 heures 30 matin. — Ce matin le temps est couvert. Néanmoins l'affluence des visiteurs augmente d'heure en heure. Tous les trains arrivent bondés et les routes sont couvertes de gens à pied ou en voiture venant des campagnes voisines.

Détail à noter. Parmi les étrangers on remarque beaucoup d'Anglais. Un groupe de dames anglaises a même déposé sur la place, devant la statue de Jeanne d'Arc, une couronne portant cette inscription : « A la grande française ». Ces démonstrations provoquent dans la ville un courant de curiosité sympathique. On remarque la présence du R. P. Wyndham, défenseur de la gloire de Jeanne d'Arc en Angleterre. Actuellement, il n'y a à Orléans que dix prélats. Les autres sont attendus ce soir et demain. Mgr Richard, archevêque de Paris et Mgr Lecot, archevêque de Bordeaux, qui doit prononcer mardi le panégyrique solennel de Jeanne d'Arc, n'arriveront que lundi.

Faute de place à l'évêché, plusieurs prélats seront hébergés au séminaire.

Ce matin, Mgr Coullié a dit une messe basse à la cathédrale. Sa Grandeur a assisté ensuite, avec les autres prélats présents à l'office pontifical qui a été célébré à 10 heures par Mgr Fonteneau, archevêque d'Albi, en présence d'une assistance considérable de fidèles.

A la cathédrale

Orléans, 3 heures 15. — L'office pontifical a été célébré à 10 heures du matin en l'église cathédrale de Sainte-Croix. Mgr Fonteneau, archevêque d'Albi, officiait. Huit prélats parmi lesquels était Mgr Coullié, archevêque de Lyon, assistaient la cérémonie.

L'église était absolument comble et l'affluence était telle que beaucoup de fidèles ont été obligés d'entendre la messe du dehors. Pendant la cérémonie, un grand orchestre a exécuté des marches de Gounod et une marche d'un compositeur lyonnais, M. Louit, intitulée « Jeanne d'Arc ».

Après la messe, les évêques ont été reconduits processionnellement à l'évêché. Là, Mgr Coullié leur a adressé une allocution dans laquelle il a fait connaître que tous les évêques de France avaient accepté le patronage de la fête d'aujourd'hui.

« Si demain, a dit Sa Grandeur, vingt-deux prélats seulement sont réunis à Orléans, c'est que les autres sont retenus dans leur diocèse par leur tournée pastorale.»

A ces mots, Mgr Rougerie, évêque de Pamiers, s'est écrié : « Cela prouve, Monseigneur, que l'episcopat français est entièrement avec vous, puisque demain, malgré la gêne des évêques, vous réunirez autour de vous vingt-deux prélats ».

Mgr Coullié a repris : « La Providence a eu sur moi des vues que mon humilité ne me permettait pas de prévoir. Je saurai faire mon devoir jusqu'au bout, l'episcopat peut en être certain. »

Cet incident a produit une vive émotion.

L'inauguration du musée de Jeanne d'Arc

A deux heures de l'après-midi a eu lieu l'inauguration du musée de Jeanne d'Arc. Ce musée est installé dans une jolie propriété de style renaissance improprement désignée sous le nom de « Maison d'Agnes Sorel. » On a réuni là toutes les curiosités, et les œuvres d'art concernant Jeanne, tous les souvenirs matériels du siège de 1429, recueillis dans le lit de la Loire.

Le musée comprend quatre salles où s'amoncellent des débris d'armes, des pièces de harnachement, des bijoux, des médailles et une bannière processionnelle qui fut peinte, dit-on, par Léonard de Vinci sur l'ordre de François Ier. Cette collection précieuse a été réunie principalement et organisée par le vénérable abbé Desnoyers, vicaire général du diocèse, chevalier de la Légion d'honneur, âgé aujourd'hui de 88 ans.

Le vénérable ecclésiastique a ouvert la cérémonie d'inauguration en remettant le musée à la ville. Le maire, M. Rabourdin, l'a vivement remercié et l'a félicité d'avoir amassé ces reliques du passé par ses constantes recherches.

M. Kœmpfen, directeur des musées nationaux, qui présidait cette seconde cérémonie a prononcé un long discours dans lequel il a retracé la vie et le rôle de Jeanne d'Arc.

« Le Musée d'Orléans, a-t-il dit, est dû à l'initiative d'un prêtre qui est digne du respect de tous. Ce musée, c'est la France elle-même, et nous ne pouvons, au nom du gouvernement de la République, que remercier l'abbé Desnoyers de ses constantes recherches et de tout le dévouement qu'il a apporté à la réalisation de cette belle œuvre. »

Ce discours a été prononcé devant une énorme assistance. Mgr Coullié était le seul prélat présent. Tous les personnages officiels du département, le préfet, le maire, le général de division des Garets, remplaçant le commandant du corps d'armée étaient présents.

Les paroles de M Kœmpfin ont été saluées par d'unanimes applaudissements et par les cris de : « Vive l'abbé Desnoyers ! »

Le panégyrique de Jeanne d'Arc

Orléans, 5 heures. — Les vêpres solennelles ont commencé à 3 heures au milieu d'une foule plus grande encore que celle de ce matin. Mgr Coullié présidait la cérémonie.

A trois heures et demie, Mgr Pagis, évêque de Verdun, est monté en chaire pour prononcer le panégyrique de Jeanne d'Arc. Mgr Pagis a semblé prendre texte d'une récente étude de M. de Broglie sur Jeanne. Comme l'écrivain, l'orateur a fait ressortir les qualités particulières qui ont fait que Jeanne est aujourd'hui une des gloires les plus pures de la France.

« Jeanne, s'est-il écrié, peut être appelée Notre-Dame de France ! C'est en elle que doivent se résoudre toutes les espérances de la nation ! Jeanne sera sanctifiée par l'Eglise ; elle est déjà sainte devant l'Eternel. Si quelque jour, il arrivait soit à un ministre, soit à une autorité quelconque d'instituer des fêtes en l'honneur de Jeanne, jamais, alors même que ces fêtes seraient officielles, elles ne pourraient prendre un caractère plus grandiose, plus patriotique que celles qui se célèbrent à Orléans. »

Après le panégyrique, et avant le salut solennel, les évêques, toujours présidés par Mgr Coullié, ont béni trois bannières.

La première est la grande bannière processionnelle qui sera portée, ainsi que l'étendard historique, au cortège de mardi.

La seconde est le fanion de Jeanne.

La troisième bannière, celle des prêtres, est la reproduction exacte de celle que Jeanne fit exécuter à Blois pour les prêtres de son armée.

Une quatrième bannière a été également bénie. C'est celle de Saint-Michel offerte par les dames de Lyon et que Mgr Coullié a apportée avec lui. C'est la reproduction d'une bannière historique du 15e siècle que Charles VII faisait fréquemment porter devant lui.

L'exécution de cette reproduction a été dirigée par M. Noël Le Mire et par un grand fabricant, M. Chatel. Les dessins en sont admirablement réussis. La hampe, œuvre de M. Armand Calliet, orfèvre religieux, est une merveille d'art.

La bannière offerte par la ville de Reims n'arrivera que demain.

A PARIS

Paris, 6 mai. — L'association catholique de la Jeunesse française s'est rendue cette après-midi à six heures, sur la place des Pyramides, pour déposer une couronne sur la statue de Jeanne d'Arc. Une foule assez considérable assistait à cette manifestation qui a eu lieu dans le plus grand calme.

Une fois la couronne déposée sur le piédestal de la statue, M. le comte de Roquefeuille, président de l'Association catholique de la Jeunesse française, salue, en quelques mots, la glorieuse fille du peuple qui sauva jadis la France et exprime le vœu que son nom, après avoir fait l'union de tous les Français, conduise un jour nos drapeaux à la victoire.

Ces paroles sont saluées par de vifs applaudissements. On crie Vive Jeanne d'Arc! Vive la France!

Et dans la foule, pas un cri discordant, pas l'ombre d'une manifestation contraire.

Indépendamment de la couronne de la Jeunesse catholique, la statue de Jeanne d'Arc est déjà ornée, en vue de la fête du 8 mai, de drapeaux et de banderolles tricolores, sur l'une desquelles on lit : « Patriotes reconnaissants, saluons notre glorieuse Jeanne ».

Demain matin, le comité de la jeunesse royaliste doit déposer une couronne au nom de tous les groupes de la jeunesse royaliste de France.

La fête du 8 mai s'annonce comme devant avoir à Paris un caractère de patriotique unanimité; indépendamment de la grande cérémonie que présidera, dans la basilique du Sacré-Cœur, le cardinal-archevêque, d'autres cérémonies auront lieu dans toutes les paroisses. Tous les curés de Paris ont reçu d'un grand nombre de leurs paroissiens des demandes sur le mode de manifestation qui devait être employé le 8 mai. Tous ont répondu de payoiser.

A BORDEAUX

Bordeaux, 6 mai. — Les fêtes organisées en l'honneur de Jeanne d'Arc ont commencé ce matin. Une cérémonie religieuse sous la présidence du cardinal Lecot a eu lieu à la cathédrale qui était comble, plusieurs centaines de personnes ont dû rester en dehors.

La plupart des officiers de la garnison, ayant à leur tête le général inspecteur et le général Larchey, commandant le corps d'armée, tous les corps constitués, de nombreux étudiants. Après la messe, Mgr Rogier a prononcé un éloquent panégyrique de Jeanne d'Arc, empreint des sentiments patriotiques les plus élevés. Il a fait un chaleureux appel à l'union de tous les Français dans l'amour de la France. La cérémonie a été terminée par le *Te Deum*. Cette après-midi a eu lieu une grande cavalcade.

La mort du général Ferron qui, au commencement de l'année commandait encore le 18e corps, a causé une vive émotion à Bordeaux où il avait laissé de vives sympathies.

A MARSEILLE

Marseille, 6 mai. — Ce matin a eu lieu une messe solennelle dans la nouvelle cathédrale, en l'honneur de Jeanne d'Arc.

L'évêque de Marseille officiait pontificalement. Toutes les paroisses y assistaient ainsi que de nombreux personnages officiels et les officiers supérieurs de la garnison.

Le commandant du 15e corps était représenté par le général de Sesmaisons, et le préfet, par son chef de cabinet.

Les maîtrises ont exécuté la messe de Jeanne d'Arc de Gounod, avec le concours de la musique des douanes

A MONTPELLIER

Montpellier, 6 mai. — Ce matin, à 9 heures, un *Te Deum* a été chanté à la cathédrale en l'honneur de Jeanne d'Arc. Les officiers y assistaient en grand uniforme.

A 11 heures, une plaque commémorative de la levée du siège d'Orléans a été inaugurée sur le boulevard Bonnes-Nouvelles, à l'endroit même où s'arrêta le porteur de l'heureux message.

Les félibres ont exécuté une cantate.

Ce soir illumination générale, concerts et divertissements.

Demain bataille de fleurs avec chars allégoriques. L'enthousiasme est très grand.

L'assurance contre les accidents de travail
DANS LES INDUSTRIES TEXTILES

Nous avons signalé en son temps le vœu exprimé par l'*Association de l'Industrie et de l'Agriculture françaises* tendant à la création d'une caisse d'assurance contre les accidents pour l'industrie textile. Un rapport a été dressé par M. René Jourdain au nom de la commission nommée pour l'étude de cette question.

Nous croyons devoir reproduire les principaux passages de ce rapport qui intéresse tout particulièrement les industries textiles.

Le rapporteur a pris pour exemple une caisse d'assurance qui fonctionne déjà dans un syndicat de métallurgistes.

Le premier point à étudier, dit M. René Jourdain, était de savoir quelles pourraient être les charges à faire supporter aux adhérents en comparaison des primes d'assurances qui leur sont demandées actuellement par les compagnies d'assurances à primes fixes.

La caisse syndicale des Forges avait procédé de la manière suivante :

Ayant pu s'assurer que les Compagnies prélevaient une prime au moins double des sommes nécessaires à la réparation proprement dite des accidents, la cotisation fut fixée de façon à représenter au moins 75 0/0 des primes demandées par les Compagnies, et le Syndicat se réserva de restituer à ses adhérents, à la fin de chaque année d'exercice, à titre de ristourne inversement proportionnelle aux dépenses occasionnées par l'industriel, l'excédent qui resterait libre après le prélèvement des sommes nécessaires pour le règlement des accidents et la constitution d'une réserve.

Trois années d'exercices ont donné des résultats sensiblement égaux. On a pu restituer aux syndiqués environ 25 0/0 des primes perçues. Et ici nous devons faire remarquer que pour chaque accident la Caisse a constitué le capital nécessaire pour assurer les rentes consenties, sans aliénation de ce capital, qui fera ainsi retour à la Caisse lors du décès du sinistré, ce qui permettra de constituer une réserve puissante et d'entrevoir pour l'avenir une diminution de charges.

Ces 25 0/0 ainsi restitués représentent 18 0/0 de la prime demandée par les assurances, de telle sorte que les membres du Syndicat ont payé, en réalité, des primes inférieures de 43 0/0 à celles exigées par les Compagnies d'assurances, et avec cette différence considérable que la responsabilité civile, toujours très faiblement couverte par les Compagnies à prime fixe, est entièrement garantie par la Caisse syndicale.

Les 57 0/0 restants représentent, outre les versements aux sinistrés, la constitution du capital recouvrable des rentes et les frais d'administration.

Ces résultats viennent à l'appui de ce qui avait été avancé et dont la constatation est d'ailleurs facile, à savoir que les Compagnies d'assurances les mieux organisées doivent prélever pour couvrir leurs frais et rémunérer même faiblement leurs actionnaires, une prime double du risque, c'est-à-dire demander à ceux qui s'assurent près d'elles, deux fois ce que coûte la réparation des accidents dont elles assument la charge.

BOURSE DE PARIS DU 7 MAI

Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Terme	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt
100 20	3 0/0	...	...	100 20	100 27	100 15
107	3 1/2 0/0	...	...	106 97	106 15	106 97
79 15	Italien	...	...	78 75	78 80	79 ..
4040 ..	Banq. de France	...	...	...	...	4040 ..
	B. d'Escompte	...	...	...	...	...
680	Banq. de Paris	...	...	676 ..	677 ..	681 ..
920 ..	Crédit Foncier	...	...	921 ..	921 ..	921 ..
743 ..	Créd. Lyonnais	...	...	745 ..	746 ..	745 ..
	Crédit Mobilier	...	...	...	...	...
1514 ..	Lyon	...	...	1500 ..	...	1505 ..
1867 ..	Nord	...	...	...	1865 ..	1865 ..
13 ..	Panama	...	...	...	...	...
2822 ..	Suez	...	...	2822 ..	2827 ..	2825 ..
...	Gaz	...	...	...	...	...
711 ..	Autrichiens	...	...	...	707 ..	707 ..
250 ..	Lombards	...	...	...	235 ..	237 ..
100 ..	Nord Espagne	...	...	98 ..	98 ..	103 ..
146 ..	Saragosse	...	...	...	144 ..	146 ..
541 ..	Méridionaux	...	...	...	535 ..	537 ..
	Métaux	...	...	...	...	...
526 87	Egypte	...	...	524 37	523 75	519 37
97 3/4	Rongrolis	...	...	97 1/2	97 9/16	99 3/4
22 93	Turc	...	...	23 90	23 90	23 95
636 25	Banq. Ottomane	...	...	635 25	635 62	615 62
419 38	Extérieurs	...	...	64 7/16	64 7/8	64 3/4
365 75	Rio-Tinto	...	...	369 37	369 ..	371 87
119 06	Tharsis	...	...	123 12	118 75	120 62
22 1/4	Portugais	...	...	22 1/8	22 1/8	22 1/4
..	Consolidés	...	...	...	...	...
..	Russe 1880	...	...	...	...	...
99 96	Russe consolidé	...	...	99 40	99 40	100 ..
87 65	Russe nouveau	...	...	86 35	86 60	87 12
...	Foncier Autriche	...	...	...	...	...
478 ..	Dynamite	...	...	477 ..	...	...
	3 0/0 nouveau	...	...	...	...	...
153 75	Alpines	...	...	158 12	...	157 50
192 ..	Cables	...	...	...	...	193 ..
70 30	Russe Orient	...	...	70 30	70 30	70 30
516 ..	Impérial	...	...	512 ..	516 ..	505 ..
...	Mobilier espag.	...	...	...	...	...
...	3 0/0 amortissable	...	...	...	...	...
...	C. d'Esc. nouv. (Générale)	...	...	...	...	...
199 25	Boubaix-T. 1893	...	...	...	...	199 25
...	Nord (obligat.)	...	...	...	...	...
...	Orléans (obligat.)	...	...	...	...	...
...	Ouest	...	...	...	...	...
...	Anglais	...	...	...	...	...
...	Autriche or	...	...	...	...	...
...	Belge 3 0/0	...	...	...	...	...
...	Ville d'Amiens	...	...	...	...	...
...	Lille 1860	...	...	...	...	...
...	Lille 1863	...	...	...	...	...
...	Ville de Lyon	...	...	...	...	...
...	V. de Roubaix	...	...	...	...	...
...	Fives-Lille (act.)	...	...	...	...	...
...	Téléphone	...	...	...	...	...
...	Voitures 4 0/0	...	...	...	...	...
...	Suez (obligat.)	...	...	...	...	...
...	Cacéres	...	...	...	...	...
...	Asturies	...	...	...	...	...
...	Foncières 1863	...	...	...	...	...
...	Rente Foncière	...	...	...	...	...
...	Cacéres (act.)	...	...	...	...	...
...	Est (oblig.)	...	...	...	...	...
...	Midi (oblig.)	...	...	...	...	...
...	Héthume	...	...	...	...	...
...	Picardie	...	...	...	...	...
...	Nord-Est	...	...	...	...	...
...	Ouest Ac	...	...	...	...	...
...	Orléans (oblig.)	...	...	...	...	...
...	Fives-Lille (obl.)	...	...	...	...	...

BOURSE DE LILLE DU 7 MAI
(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	Compt	Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Cours précéd.
Lille 60, r. 100	...	113 65	OBLIGATIONS		
» 90, r. 500	...	504 ..	Tramw. Nord	...	432 50
» 68, r. 500	...	513 ..	Union lin. N.	...	140 ..
» 77, r. 500	...	504 ..	Gaz de Wazem	...	522 ..
» 84, r. 400	...	104 ..	Ch.d.fer Econ.	...	320 ..
» 84, 1/4	...	105 ..	Demain Amzin.	...	315 25
» 87, r. 400	...	404 ..	Tréflerie	...	507 50
» 93, r. 500	...	499 25	CHARBONNAGES		
Roub.-T. 1880	...	45 25	Anche, 12e	...	9550 ..
Roubaix. 1893	...	179 ..	Aniin, 400 d.	...	4470 ..
Amiens	...	424 25	Blanzy	...	1830 ..
Dép. du Nord	...	108 50	Bruay	...	13125 ..
Tourcoing 1878	...	505 ..	Bully-Gren. 5e	...	2053 ..
Armentièr. 86	...	515 50	Campagnac	...	743 ..
Douai, libérée	...	504 ..	Carvin	...	1106 25
» non lib.	...	502 ..	Courrières, 40e	...	3987 ..
Verley, Decr.	...	15.0 ..	Crespin	...	160 ..
Cie Platel et Cie	...	490 ..	Douchy	...	3400 ..
Crédit d. Nord	...	505 ..	Dourges	...	6750 ..
H. Devilder	...	1130 ..	Drocourt, 1/2 s.	...	2000 ..
Banq. rés. Nord	...	500 ..	Escarpelle	...	3030 ..